

Quelles perspectives démographiques pour l'Afrique d'ici 2050 ?

Marc PILON
Gilles PISON

D'un point de vue démographique, le continent africain nourrit aujourd'hui un double fantasme pour les décennies à venir : celui d'une croissance démographique trop élevée et celui, combiné au premier, d'une menace migratoire pour l'Europe.

S'il était besoin de le rappeler, la dynamique démographique relève de l'effet conjugué de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Elle sera abordée à trois échelles, celles du continent, des régions et des pays. Par ailleurs, elle implique la prise en compte de trois dimensions : l'effectif de la population, sa répartition spatiale et sa structure par âge.

La démographie, en tant que discipline, se distingue des autres par son usage possible d'un outil spécifique à savoir les projections de population. Si elles ne relèvent évidemment pas de la prédiction – elles se sont souvent trompées –, leurs méthodes ne cessent de s'améliorer et elles constituent, au moins à un moyen terme de vingt à trente ans (celui d'une génération), un outil précieux pouvant permettre aux acteurs politiques d'anticiper les évolutions futures. En tant que phénomène, la démographie se caractérise par sa force d'inertie : par exemple, le vieillissement des populations du Nord prévisible depuis plusieurs décennies ; les effets des « saignées démographiques » dues aux guerres, aux grandes épidémies, à l'esclavage, etc., celui du « baby-boom » en France se répercutent inéluctablement dans le futur. En ce qui concerne la population africaine, sauf catastrophe majeure ou émigration massive (peu probables), son évolution future, à court et moyen terme, peut être considérée comme tracée avec une grande certitude. Du fait de sa très grande jeunesse aujourd'hui, que les femmes en âge de procréer demain sont déjà nées et sont nombreuses, l'inertie des phénomènes démographiques fait que, même avec une réduction du niveau de la fécondité, la population africaine va continuer de croître pendant encore plusieurs décennies.

Sur le plan migratoire, l'Afrique comme les autres parties du monde connaît des mouvements de population importants, intrinsèquement liés à l'histoire du peuplement, au sein de chaque pays, entre pays, et vis-à-vis du reste du monde. Les migrations sont par ailleurs le phénomène le plus difficile à mesurer et aussi à prévoir.

Sur la base des données démographiques disponibles, ce chapitre se veut un exercice de synthèse. Il propose d'une part, un point sur la situation démographique actuelle du continent, mettant en lumière sa diversité selon les régions, d'autre part un exercice de prospective à l'horizon 2050.

Dans un premier temps, nous présentons et discutons les projections de la population africaine calculées par la Division de la population des Nations unies à l'horizon 2050. Cet exercice amène à revenir sur les évolutions passées de la fécondité et à s'interroger sur les raisons d'une baisse de la fécondité en Afrique moins rapide que prévu.

Dans un second temps, il s'agira de mettre en lumière la diversité des situations démographiques prévalant au sein du continent africain et de présenter les évolutions projetées à l'horizon de 2050. En premier lieu, après avoir synthétisé les schémas de transition démographique observés à travers le continent, nous présenterons l'évolution des effectifs de population attendus par pays. En second lieu, partant également d'un état des connaissances sur la situation actuelle des migrations intra-africaines, nous exposerons les évolutions envisagées en terme d'urbanisation (mais aussi d'évolution des populations rurales) et interrogerons la question de l'évolution à venir des migrations environnementales.

La population de l'Afrique va-t-elle quadrupler d'ici la fin du siècle ?

La population de l'Afrique s'accroît rapidement. Estimée à 140 millions en 1900, elle était d'un milliard d'habitants en 2010. Elle en comptera 2,5 en 2050 et plus de 4 en 2100 selon le scénario moyen des projections des Nations unies (2019) (figure 1). Un humain sur six habite aujourd'hui en Afrique. En 2050, ce sera un sur quatre, et plus d'un sur trois en 2100 selon ces mêmes projections. À quoi tient la forte croissance de la population de l'Afrique ? Pourquoi devrait-elle se poursuivre ? Le quadruplement d'ici la fin du siècle est-il inévitable ?

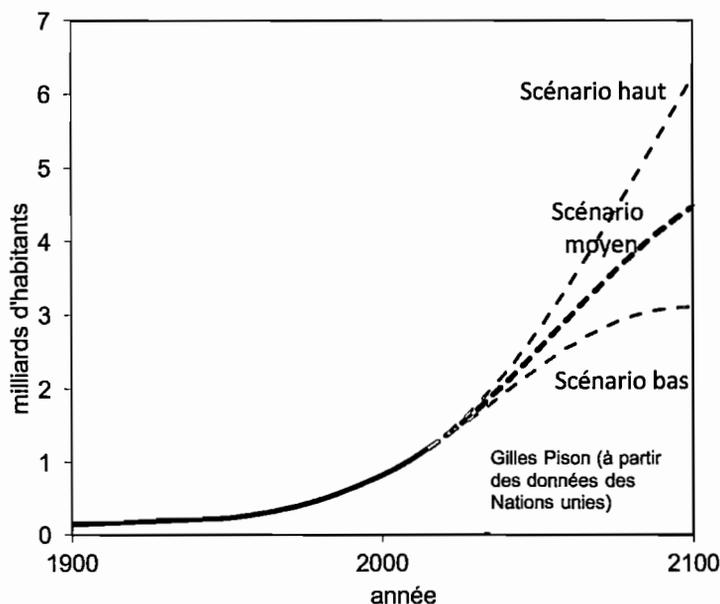
Si la population de l'Afrique augmente, c'est en raison de l'excédent des naissances sur les décès (quatre fois plus de naissances que de décès dans les années 2010) (Pison, 2019a). La mortalité a beau y être la plus élevée du monde, elle y a diminué, comme elle l'avait fait auparavant dans les autres continents.

La fécondité y a également diminué, les femmes y mettant au monde 4,5 enfants en moyenne chacune en 2015, contre plus de 6,5 quarante ans auparavant (en 1975) et 5,5 enfants vingt ans auparavant (en 1995)

(Nations unies, 2019). L'Afrique connaît là-aussi une évolution ayant déjà eu lieu dans les autres continents et où elle y est plus avancée : 2,1 enfants seulement par femme en Asie et en Amérique latine en 2015, 1,8 en Amérique du Nord et 1,6 en Europe (Nations unies, 2019).

Cette moindre mortalité qu'autrefois et cette fécondité encore relativement élevée expliquent que la population de l'Afrique s'accroisse rapidement. Même si la fécondité continue de diminuer comme le suppose le scénario moyen des Nations unies (2019), il ne va pas en résulter tout de suite une diminution sensible du taux de croissance et encore moins un arrêt de celle-ci, en raison de l'inertie démographique. À supposer que la fécondité africaine tombe dès maintenant à 1,6 enfant par femme, comme en Europe ou en Chine (Pison, 2019b) – scénario totalement improbable – la population continuerait pourtant d'augmenter pendant encore quelques décennies pour atteindre près de 1,6 milliard en 2050 (Pison, 2019a). La population de l'Afrique comprend en effet beaucoup de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants, et même si chacun en avait peu, il en résulterait un nombre élevé de naissances.

Figure 1. Évolution de la population de l'Afrique depuis 1900 et projections jusqu'en 2100

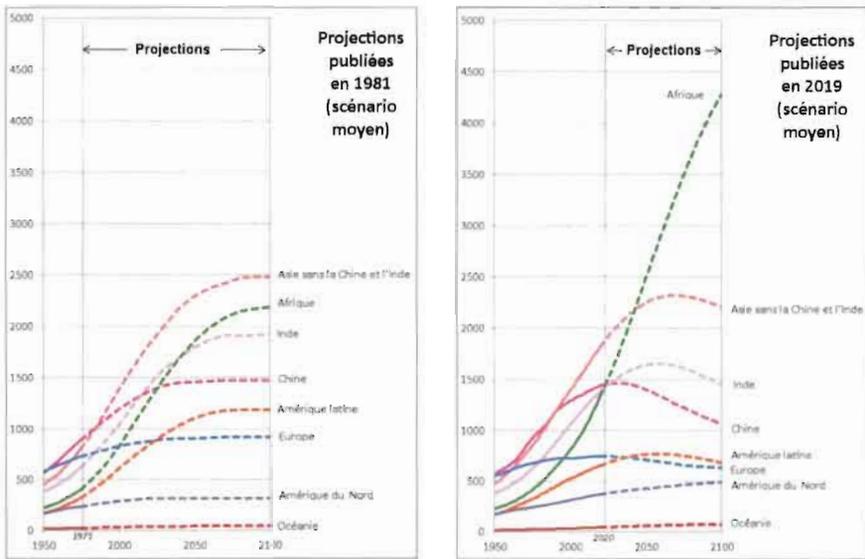


Note: dans le scénario « moyen » des Nations unies, la fécondité de l'ensemble de l'Afrique diminue de 4,5 enfants en moyenne par femme en 2015 à 3 enfants en 2050 et 2,1 en 2100; dans le scénario « haut », la baisse est plus lente avec 0,5 enfant en plus par rapport au scénario moyen en 2100 (2,6 enfants); dans le scénario « bas », elle est plus rapide, avec 0,5 enfant en moins en 2100 (1,6 enfant).

L'évolution de la fécondité : plusieurs surprises récemment

Les projections de population publiées par les Nations unies en 1981 annonçaient 10,5 milliards d'êtres humains sur la planète en 2100 dans leur scénario moyen. Les dernières projections publiées en juin 2019 en annoncent 10,9, soit 0,4 de plus (Nations unies, 2019). Le total est un peu plus élevé mais le véritable changement est dans la répartition par continent : l'Asie, 5,9 milliards d'habitants en 2100 d'après la projection publiée en 1981, n'en a plus que 4,7 à cet horizon dans celle publiée en 2019. La révision est également à la baisse pour l'Amérique latine : 680 millions en 2100 au lieu de 1 187 (43 % de moins). À l'inverse, l'Afrique, 2,2 milliards d'habitants en 2100 d'après les projections de 1981, en a presque le double, 4,3 milliards, dans celles publiées en 2019 (figure 2).

Figure 2. Comparaison des projections de population publiées en 1981 et en 2019 (source : Gilles Pison, à partir des données des Nations unies)



Première surprise : les enquêtes révèlent dans les années 1970 et 1980 que la fécondité a commencé à baisser très rapidement dans beaucoup de pays d'Asie et d'Amérique latine. Les Nations unies ont donc revu sensiblement à la baisse leurs projections démographiques pour ces continents.

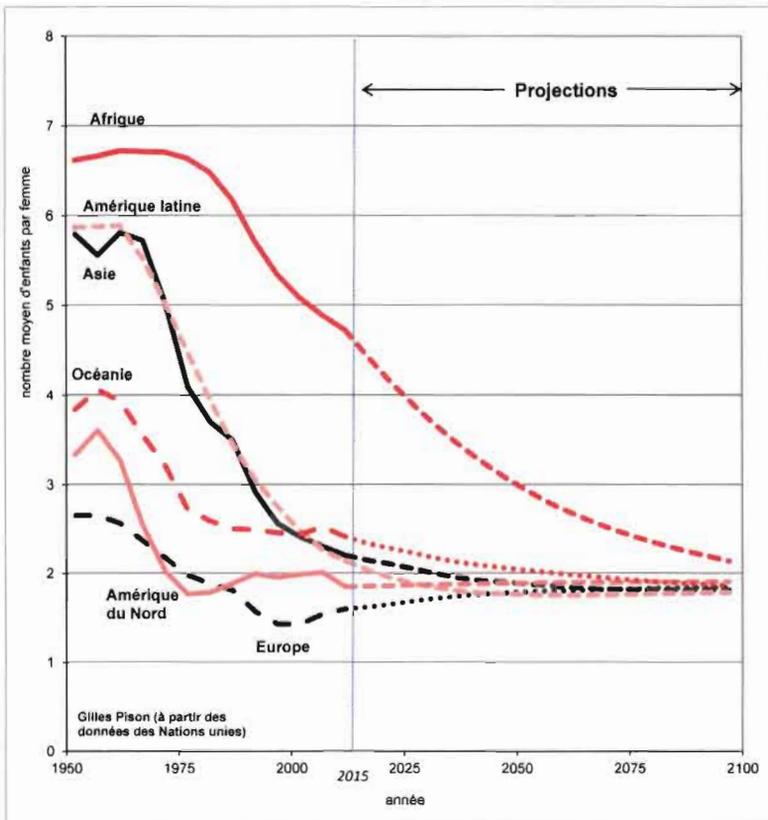
Autre surprise, plus récente, venue de l'Afrique intertropicale : on s'attendait à ce que sa fécondité baisse plus tardivement qu'en Asie et en Amérique latine, du fait de son retard en matière de développement socio-économique, mais on imaginait un simple décalage dans le temps, avec un rythme de baisse similaire aux autres régions du Sud une fois qu'elle serait engagée. C'est bien ce qui s'est passé en Afrique du Nord et en Afrique

australe, mais pas en Afrique intertropicale où la baisse de la fécondité, bien qu'entamée aujourd'hui, s'y effectue plus lentement (Casterline, 2017). D'où un relèvement des projections pour l'Afrique qui pourrait donc rassembler plus d'un habitant de la planète sur trois en 2100.

Pourquoi la fécondité ne baisse-t-elle pas plus vite en Afrique intertropicale ?

La fécondité diminue bien en Afrique intertropicale, mais dans les milieux instruits et en ville plus que dans les campagnes où vit encore la majorité de la population. Plusieurs facteurs pourraient expliquer que la baisse de la fécondité y soit pour l'instant plus lente que celle observée il y a quelques décennies en Asie et en Amérique latine (figure 3).

Figure 3. Evolution de la fécondité par région du monde de 1950 à 2015 et projections jusqu'en 2100 (scénario moyen des Nations unies)



L'Afrique se développe sur le plan économique, mais lentement, et sans encore avoir atteint le niveau des pays asiatiques ou latino-américains à l'époque où leur fécondité a commencé à diminuer fortement (Casterline, 2017). Or le développement économique et la baisse de la fécondité vont souvent de pair, la seconde étant souvent considérée comme une conséquence du premier. L'instruction des femmes est un facteur-clé dans ce processus : celles ayant été à l'école mettent moins d'enfants au monde que celles qui n'y sont pas allées. Les pays asiatiques et latino-américains ont beaucoup investi dans l'éducation pour tous il y a quelques décennies (Ahlburg et Jensen, 2001). Si l'éducation progresse en Afrique intertropicale, notamment chez les femmes, elle n'atteint toujours pas les niveaux observés en Asie et en Amérique latine lorsque la baisse de la fécondité s'est enclenchée dans ces continents (Casterline, 2017 ; Bongarts, 2017).

Un autre facteur évoqué pour expliquer cette moindre baisse de la fécondité en Afrique est le partage des coûts pour élever les enfants (Mbacké, 2017). En Afrique, une partie des enfants est élevée par d'autres adultes que les parents – un grand parent, un oncle, une tante – ceux-ci prenant en charge les frais pour les nourrir, les habiller et les envoyer à l'école. Les coûts pour élever les enfants n'incombent donc pas aux seuls parents et sont partagés au sein de la famille étendue. Partout dans le monde les humains font progressivement le choix d'avoir peu d'enfants, investissant sur chacun d'eux pour leur assurer une vie longue et de qualité, ce qui n'est pas possible quand il y en a beaucoup. Mais si avoir un enfant de plus n'entraîne pas de dépenses accrues du fait qu'il sera pris en charge par d'autres, l'incitation à avoir peu d'enfants est moindre.

*Les gouvernements et les élites sont peu engagés
dans la limitation des naissances*

La fécondité baisse plus lentement en Afrique qu'en Asie et en Amérique latine il y a quelques décennies, mais cela ne vient pas d'un refus de la contraception chez les Africains. La plupart des familles rurales ne se sont certes pas encore converties au modèle à deux enfants, mais elles souhaitent avoir moins d'enfants et notamment plus espacés. Elles sont prêtes pour cela à utiliser la contraception mais ne bénéficient pas de services adaptés pour y arriver (Bongarts et Casterline, 2013). Les programmes nationaux de limitation des naissances existent mais sont peu efficaces, manquent de moyens, et surtout souffrent d'un manque de motivation de leurs responsables et des personnels chargés de les mettre en œuvre sur le terrain. Parmi les rares exceptions, le Rwanda, l'Éthiopie, et le Malawi, pays où les autorités sont très engagées en faveur de la famille de petite taille et ont fait de la diminution de la fécondité une de leurs priorités. Au Rwanda, celle-ci a connu l'une des plus fortes baisses du continent, y diminuant de plus de 20 % en une décennie (elle est passée de

5,4 enfants par femme au début des années 2000 à 4,2 au début des années 2010) (Nations unies, 2019). Mais dans la plupart des autres pays d'Afrique intertropicale, les responsables et les élites ne sont pas persuadés de l'intérêt de limiter les naissances y compris au plus haut niveau de l'État (Mbacké, 2017), même si ce n'est pas le discours officiel tenu aux organisations internationales. C'est là encore l'une des différences avec l'Asie et l'Amérique latine des années 1960 et 1970.

*L'Afrique sub-saharienne en voie de « déverser »
sa population sur les autres continents ?*

Faut-il se préparer à une « ruée » prochaine de migrants subsahariens vers les autres continents, notamment en Europe, comme certains l'annoncent (Smith, 2018)? Les études visant à savoir pourquoi les migrants partent, qui migre; qui ne migre pas, révèlent que les mêmes facteurs sont à l'œuvre dans les grands flux migratoires d'aujourd'hui: la probabilité qu'une personne migre d'un pays ou d'une région du monde à l'autre dépend ainsi de son niveau d'instruction et des ressources dont dispose sa famille. Les personnes totalement dépourvues d'instruction et de ressources migrent peu en comparaison de celles en ayant. Le flux migratoire entre deux pays, l'un de départ et l'autre de destination, est par ailleurs d'autant plus important que l'écart de revenu moyen est élevé entre les deux. Le fait de partager ou non une même langue, un passé colonial, une diaspora déjà installée, et son importance, jouent également un rôle. Les migrations des Africains quittant leur pays de naissance ne font pas exception et les flux dans leurs cas sont sensibles aux mêmes facteurs que ceux à l'œuvre dans d'autres régions du monde, par exemple en Amérique, entre les pays d'Amérique latine, en particulier le Mexique, et les États-Unis (Gonzales *et al.*, 2016; Natale *et al.*, 2018). La migration africaine n'a donc rien de spécifique. L'analyse des migrations internationales montre que par ailleurs les Maghrébins quittant leur pays émigrent le plus souvent ailleurs qu'en Afrique, alors que les migrants subsahariens restent pour la plupart en Afrique.

Les différents facteurs à l'œuvre peuvent être rassemblés dans un modèle migratoire. Dans une étude publiée en 2016, le Fonds monétaire international (FMI) a utilisé un modèle de ce type pour projeter le nombre de migrants subsahariens dans les pays de l'OCDE, avec pour résultats que celui-ci passerait de 6 millions en 2013 à 18 millions en 2040 et 34 millions en 2050 (Gonzales *et al.*, 2016). La part des immigrés subsahariens dans la population totale des pays de l'OCDE serait donc multipliée par six, passant de 0,4 % en 2013 à 2,4 % en 2050.

Comparée aux autres régions, l'Afrique subsaharienne émigre peu cependant, en raison même de sa pauvreté. Lorsqu'elle émigre, c'est à 70 % dans un autre pays subsaharien. Les migrants subsahariens occuperont certes une place grandissante dans les sociétés du Nord, mais reste-

ront très minoritaires : au plus 3 % de la population vers 2050 (Héran, 2018).

Ce panorama d'ensemble à l'échelle de l'Afrique cache des situations diverses au sein du continent, que ce soit à l'échelle des régions ou à celle des pays.

À l'échelle des régions et des pays : des situations très diverses

Des schémas nationaux de transition démographique très contrastés

Avant de se projeter dans l'avenir, il est important de rappeler la diversité des situations démographiques au sein du continent africain. Dans un article de synthèse sur la démographie de l'Afrique subsaharienne, D. Tabutin et B. Schoumaker (2004 : 532) avaient mis en lumière au début des années 2000 la coexistence de quatre « modèles » de transition démographique :

- « le modèle encore traditionnel », illustré par le Mali, où la mortalité a reculé mais où la natalité se maintient à des niveaux très élevés (de 45 à 50 ‰). S'y rattachent une douzaine de pays, parmi les plus pauvres, de l'Ouest (Niger, Burkina Faso, Guinée), du Centre (Angola, Congo, Tchad) ou de l'Est (Ouganda, Somalie) ;

- le modèle *classique de changement*, illustré par le Ghana, où la mortalité baisse régulièrement depuis cinquante ans, la natalité diminue depuis vingt ans et la croissance ralentit tout en demeurant encore forte. Une dizaine de pays suivent ce schéma, comme le Sénégal, la Gambie, le Gabon, São Tomé-et-Principe, les Comores, le Soudan ou l'Érythrée ;

- le modèle *perturbé par le sida*, illustré par le Zimbabwe, où fécondité et mortalité ont reculé normalement jusque vers 1990, mais le processus a été brutalement interrompu par des reprises importantes de la mortalité, conduisant, nous l'avons dit, à des réductions parfois drastiques de la croissance. Ce modèle est celui des cinq pays d'Afrique australe, d'un certain nombre de pays de l'Afrique de l'Est (Kenya, Malawi, Tanzanie, Zambie), de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et de la Centrafrique ;

- le modèle *perturbé par des guerres*, illustré ici par le Liberia, avec des reprises brutales de mortalité dues aux conflits eux-mêmes, mais aussi à la paupérisation qui s'en suit, ainsi parfois qu'au sida. La Sierra Leone, le Congo (R. D.) sans doute, le Burundi et surtout le Rwanda (avec le génocide de 1994) entrent dans ce schéma. »

En conclusion de leur étude, selon D. Tabutin et B. Schoumaker (2004 : 585-586) :

« L'avenir des transitions africaines est sans doute plus qu'ailleurs et plus que jamais fait d'interrogations et de paradoxes. Leur cheminement

et leur rythme seront sans doute différents de ceux de nombreux pays d'Amérique latine, d'Asie ou d'Afrique du Nord, au vu des tendances des années 1980 et 1990 et des situations économiques, sociales et politiques actuelles et à moyen terme. [...] L'avenir démographique de l'Afrique subsaharienne sera sans doute conduit par le développement pour les quelques pays les plus avancés et stables à tout point de vue (transitions plutôt classiques, assez rapides et irréversibles), par la pauvreté pour un bon nombre (transitions, à notre avis, plutôt lentes, tardives et fragiles), et par les crises pour quelques-uns (transitions accidentées, faites d'avancées et de reculs conjoncturels). »

Presque vingt ans plus tard, en ce qui concerne les schémas de transition démographique, ces deux mêmes auteurs dégagent d'une actualisation des données cinq types de modèle, reprenant en partie ceux dégagés en 2004 (Tabutin et Schoumaker, 2020 : 181) : *le modèle encore quasi-traditionnel* ; *le modèle plutôt précoce et régulier* ; *le modèle fortement perturbé par le sida* ; *le modèle de transition accélérée* ; *le modèle de transition avancée*. Les évolutions démographiques restent très contrastées selon les pays, et les conclusions tirées en 2004 demeurent valables en 2020.

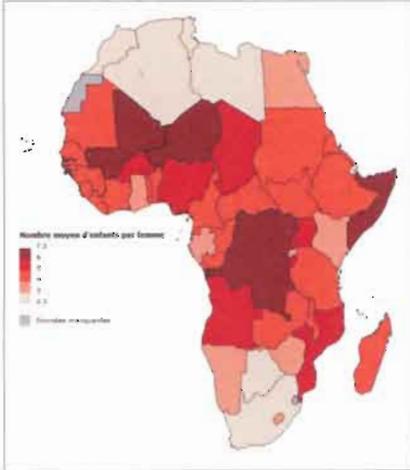
À partir des données de la Division de la population des Nations unies, révisées en 2017¹, les cartes relatives à la fécondité, la mortalité infantile et aux taux de croissance démographique annuelle montrent ainsi un continent assez contrasté selon les pays et les régions. Les cartes 1, 2 et 3 présentent des schémas d'ensemble assez similaires, opposant deux grandes catégories de régions : d'un côté, l'Afrique australe et l'Afrique septentrionale se distinguent par un nombre moyen d'enfants par femme inférieur à 3, par des taux de mortalité infantile inférieurs à quarante pour mille et, partant, des taux de croissance démographique annuels généralement inférieurs à 2%² ; d'un autre côté, le reste de l'Afrique subsaharienne, notamment l'Afrique sahélienne et centrale, présente les niveaux de fécondité les plus élevés (jusque et au-delà de six enfants par femme dans quatre pays), des taux de mortalité infantile également les plus élevés et donc des taux de croissance démographique les plus forts (supérieurs à 3% dans six pays). Les deux extrêmes sont l'Afrique du Sud avec un taux de croissance démographique annuelle de 1,1% et le Niger avec un taux de 3,8%. Pour ces deux pays, dans l'hypothèse théorique d'un maintien de ces taux de croissance au cours des décennies à venir, cela impliquerait un doublement de la population sud-africaine au bout de soixante-trois ans et de la population nigérienne au bout de dix-huit ans.

1. Les parties qui suivent ont été rédigées avant la publication des projections des Nations unies révisées en 2019, et le calendrier de publication de l'ouvrage ne permettait pas d'en tenir compte. Cela étant, après vérification, leur prise en compte ne modifierait pas substantiellement les commentaires basés sur les projections de 2017.

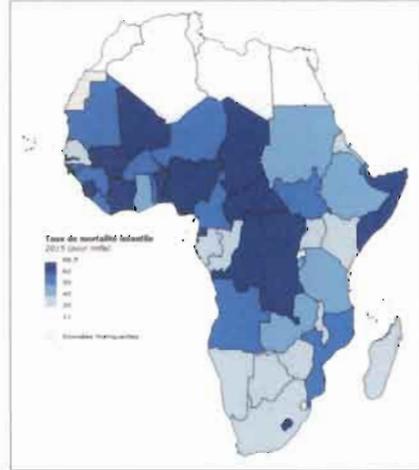
2. Mais des taux de croissance qui incluent aussi les dynamiques migratoires...

En 2017, sept pays concentrent la moitié de la population africaine (carte 4) : le Nigeria (181,2 millions), l'Éthiopie (99,9 m), l'Égypte (93,8 m), la RDC (76,2 m), l'Afrique du Sud (55,3 m), la Tanzanie (53,9 m) et le Kenya (47,2 m).

Carte 1. Nombre moyen d'enfants par femme, en 2015

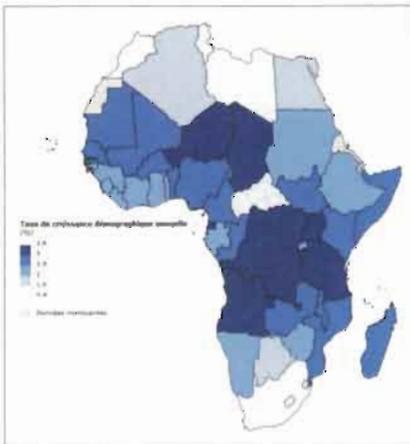


Carte 2. Taux de mortalité infantile, en 2015

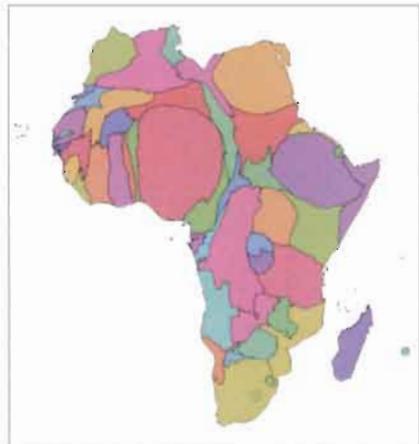


(Source : Division de la population des Nations unies, 2017).

Carte 3. Taux de croissance démographique annuel, en 2015



Carte 4. Population des pays d'Afrique, en 2015 ; représentation en anamorphose

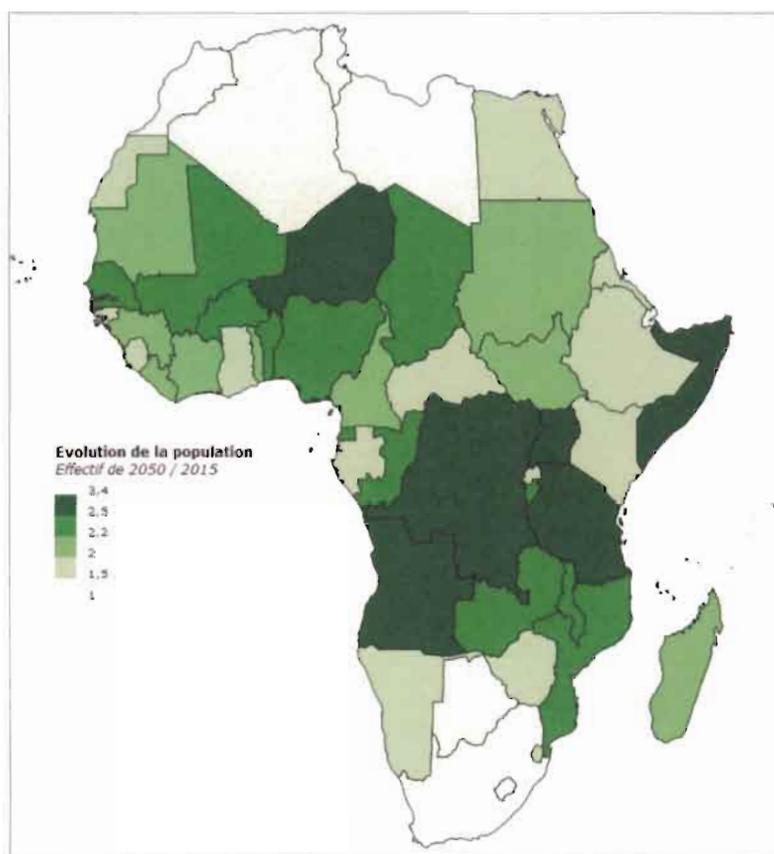


(Source : Division de la population des Nations unies, 2017).

Selon la révision des projections de population réalisée par la Division de la population en 2017, la « variante moyenne » aboutirait à des ratios multiplicateurs respectivement de 1.3 et 3.4 ; pour le Niger, cela signifierait donc une population passant de 20 millions à 68 millions ! (carte 5).

Sur la base de la « variante moyenne » retenue par la Division de la population en 2017 pour les projections de population, la carte 5 permet de visualiser par pays la comparaison des effectifs de population entre 2015 et 2050. En 2050, outre le Nigeria qui dépasserait les 400 millions d'habitants, la RDC, l'Éthiopie et l'Égypte verraient leurs populations se situer entre 150 et 200 millions d'habitants, puis la Tanzanie et l'Ouganda entre 100 et 150 millions (avec le Kenya à 95 millions). Déjà parmi les plus peuplés en 2015, tous ces pays verraient alors leur poids démographique renforcé au sein du continent africain. Le Niger passerait de la 11^e à la 18^e place en 2050, tandis que 5^e pays le plus peuplé en 2015, l'Afrique du Sud reculerait à la 9^e place.

Carte 5. Effectif de la population par pays en 2015 et 2050



(Source : Nations unies, Division de la population, 2017, variante moyenne).

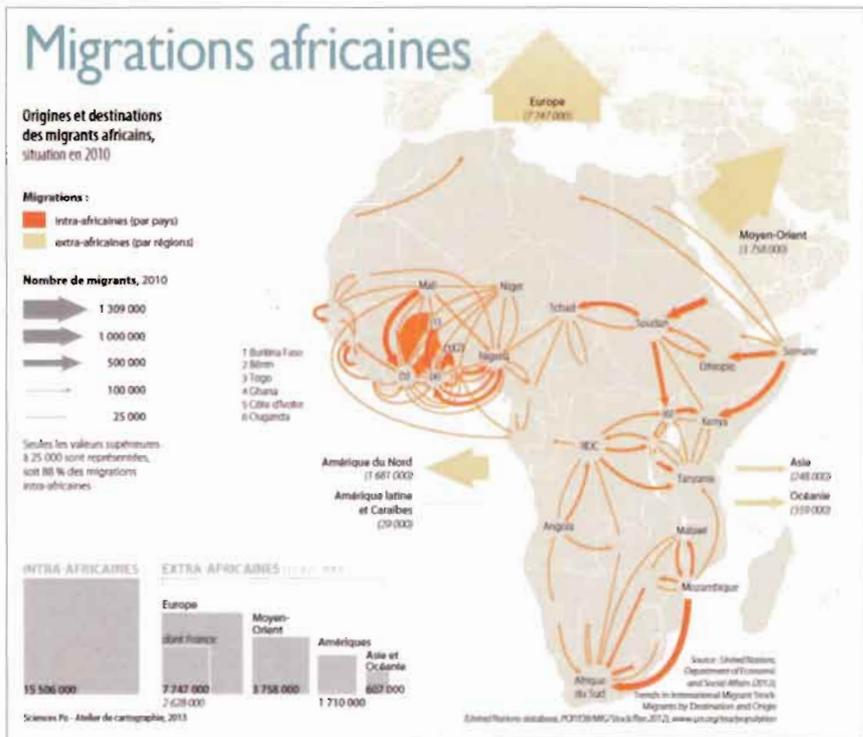
Les migrations intra-africaines : entre certitude et imprévisibilités...

La certitude est que les migrations, notamment intra-africaines, vont se poursuivre au cours des décennies à venir, probablement à la fois s'intensifier et se complexifier.

Qu'en est-il aujourd'hui des grandes tendances des dynamiques migratoires au sein du continent africain ?

Sara Mercandalli (2018: 22) rappelle que : « En 2015, environ 33 millions d'Africains vivaient hors de leur pays d'origine et plus de la moitié de ces migrants internationaux avaient migré en Afrique. Ce chiffre masque néanmoins de fortes disparités : alors que les Africains du nord migrent hors du continent (90 %), ceux originaires d'Afrique subsaharienne migrent principalement en Afrique (environ 70 %), vers des pays voisins ou au sein de leur région. L'Afrique de l'Ouest et de l'Est sont les régions les plus dynamiques en termes de pays d'origine et d'accueil de migrants. Avec environ 5,7 et 3,6 millions de migrants intra régionaux en 2015 – 97 % et 67 % respectivement – elles témoignent des fortes dynamiques intra régionales avec en tête des pays de destination la

Carte 6. Origines et destinations des migrations africaines

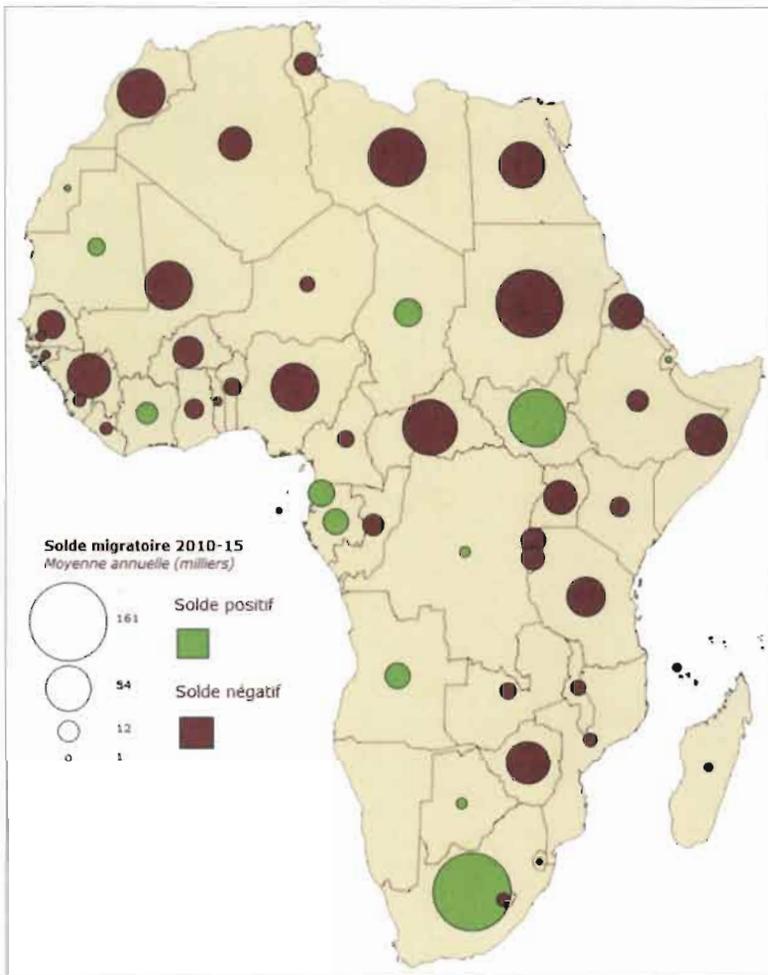


Source : Wihtol de Wenden, 2013
 | <http://www.sciencespo.fr/cei/fr/carto/migrations-africaines> |

Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Kenya et l'Éthiopie », mais aussi l'Afrique du Sud (carte 6).

En terme de solde migratoire, selon les estimations des Nations unies (2017) pour la période 2010-2015, il a été négatif pour toutes les régions, à l'exception de l'Afrique australe, soit en moyenne annuelle : -362 000 pour l'Afrique septentrionale, - 237 000 pour l'Afrique de l'Ouest, -190 000 pour l'Afrique de l'Est, -24 000 pour l'Afrique centrale et +158 000 pour l'Afrique australe.

Carte 7. Les soldes migratoires nationaux sur la période 2010-2015 en Afrique



(Source : Pison, 2019c, à partir des données issues de Nations unies, 2018).

Ces dynamiques soulignent aussi le rôle des communautés économiques régionales qui ont adopté des régulations en faveur de la libre circulation des personnes, bien que le droit de résidence et de travail reste contrôlé. Dans une moindre mesure, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est envoient aussi des migrants vers d'autres régions africaines et en accueillent du reste du sous-continent. » Par ailleurs, selon une récente étude du *Joint Research Center* de la Commission européenne, en 2016 l'Afrique comptait environ 5,3 millions de réfugiés, la plupart d'entre eux venant de pays voisins (European Commission, 2018 : 13).

Comment les dynamiques migratoires intra-africaines vont évoluer d'ici 2050, à la fois entre pays et au sein des pays ?

Il convient tout d'abord de rappeler, comme mentionné plus haut, la diversité des motifs de migration, pouvant être d'ordre démographique, socio-économique, culturel, climatique et politique, et agissant souvent en interaction.

Nous mettons ici l'accent sur l'évolution de l'urbanisation combinée à celle des populations rurales et sur les impacts migratoires envisagés du changement climatique.

Une urbanisation qui va se poursuivre, à des rythmes différents

En 2015, selon les données de la Division de la population des Nations unies, moins de la moitié (41,2 %) de la population résidait en zone considérée comme urbaine (tableau 1). L'Afrique australe avait déjà dépassé le seuil des 50 % depuis le milieu des années 1990, et l'Afrique du Nord depuis 2010 ; si l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale s'en approchaient (au-dessus de 40 %), l'Afrique de l'Est demeure alors la région la moins urbanisée, avec un peu plus d'un quart (26,6 %) de sa population

Tableau 1. Pourcentage de la population urbaine en Afrique et par région, en 2015 et 2050, et période de dépassement du seuil des 50 % (Source : *Nations unies*, 2018)

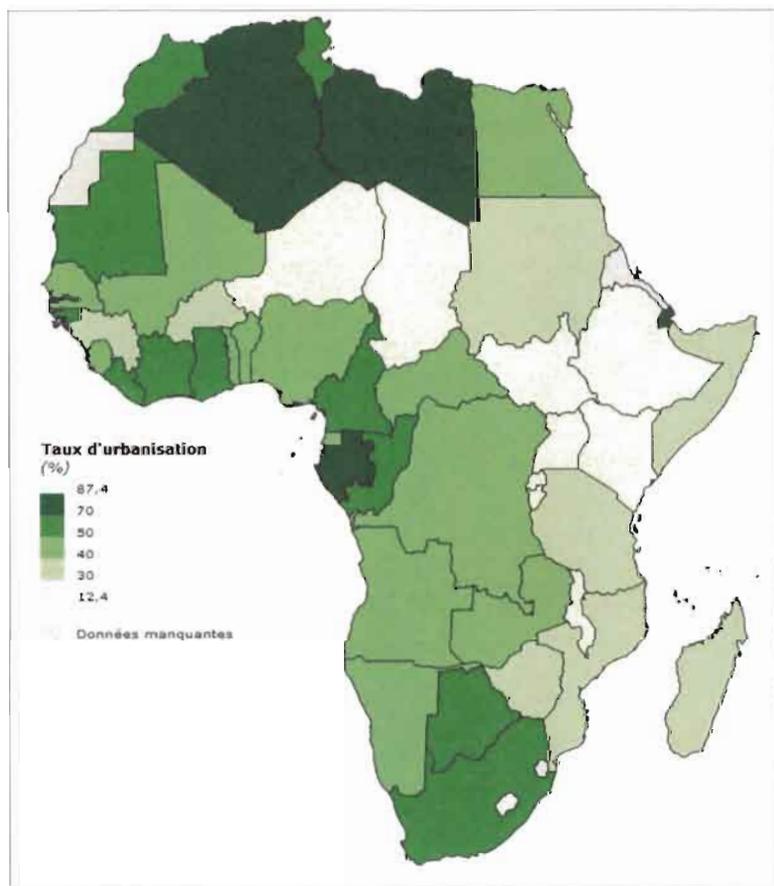
Région	Année de dépassement du seuil des 50 % (avant 2015)	Taux d'urbanisation en 2015	Taux d'urbanisation en 2050	Année de dépassement du seuil des 50 % (après 2015)
Afrique		41,2	58,9	2035
Afrique du Nord	2010	51,4	64,1	
Afrique de l'Ouest		44,5	63,8	2025
Afrique de l'Est		26,6	47,1	
Afrique centrale		47,9	67,0	2020
Afrique australe	1995	62,1	77,2	

résidant en milieu urbain. Ces différences régionales cachent en outre de fortes différences au sein des régions (carte 8) : ainsi par exemple, en Afrique de l'Ouest l'urbanisation touche plus fortement les pays côtiers que ceux de la bande sahélienne (avec des taux de 65,5 % en Côte d'Ivoire contre 16,2 % au Niger) ; en Afrique de l'Est, se côtoient Djibouti urbanisé à 77 % et l'Éthiopie à seulement 19,4 %.

Selon les dernières estimations de la Division de la population, dans sa révision de 2018 des *World Urbanization Prospects*, la population africaine devrait majoritairement résider en ville à partir de 2035 environ ; dès 2020 pour l'Afrique centrale et 2025 pour l'Afrique de l'Ouest, tandis que l'Afrique de l'Est demeurera encore majoritairement rurale en 2050.

Si l'urbanisation va donc se poursuivre, elle va se faire à des rythmes variables selon les régions, selon les pays, et parfois à un rythme moins soutenu : « Aujourd'hui, dans un contexte d'emploi formel qui reste

Carte 8 : Taux d'urbanisation en Afrique



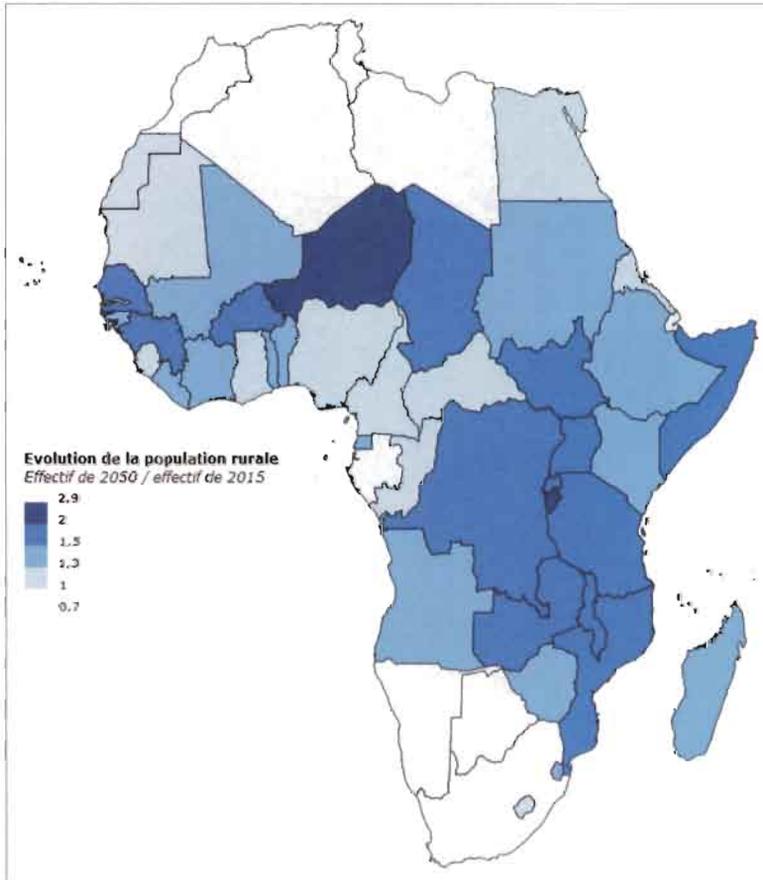
(Source: Nations unies, 2018).

réduit, avec un large secteur informel précaire et des filets de sécurité sociaux limités prévalant dans la plupart des pays, une part significative des moyens d'existence urbains sont vulnérables et manquent de résilience. Cela va de pair avec une propension accrue à la mobilité, non seulement vers les villes mais aussi en dehors de celles-ci. Notamment, on observe des migrations circulaires accrues et une migration nette vers les villes plus réduite. » (Mercandalli, 2018 : 22).

Mais une population rurale qui va aussi continuer de croître et de se redistribuer...

L'Afrique subsaharienne va, dans les décennies à venir, présenter cette particularité d'être la seule région où en dépit d'une urbanisation crois-

Carte 9. Évolution de la population rurale entre 2015 et 2050, par pays.

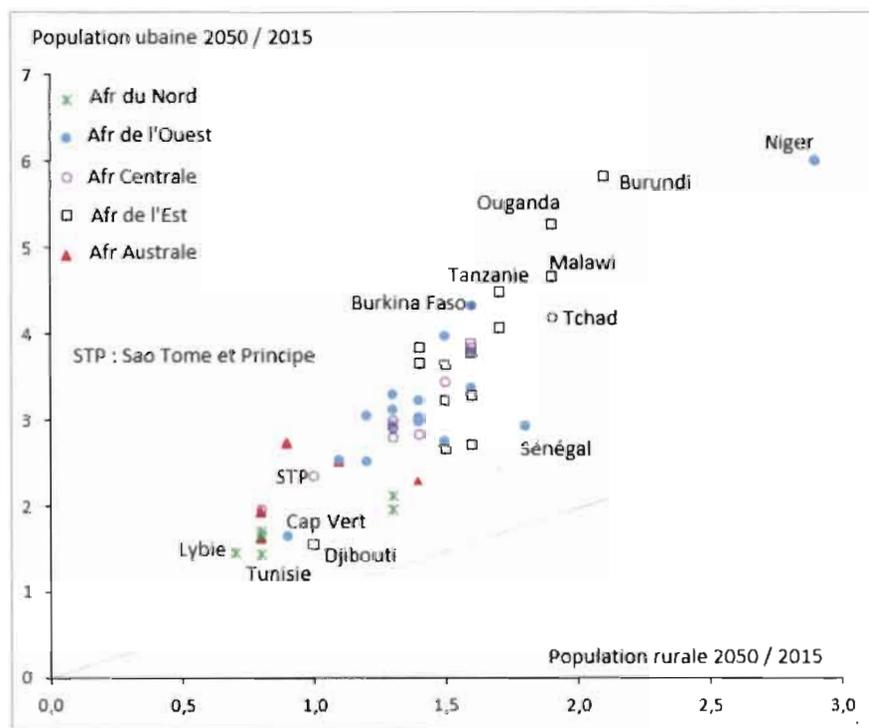


(Source : Nations unies, 2018).

sante, la population rurale devrait continuer à croître (passant de 602 millions en 2015 à 980 millions en 2050). Selon Bruno Losch (2018: 20): « En 2050, la population rurale estimée de l'Afrique subsaharienne (ASS) serait de 980 millions de personnes, soit le tiers de la population rurale mondiale. Et elle devrait continuer de croître bien après le tournant du siècle, alors que les campagnes continueront de se dépeupler partout dans le monde, sauf en Asie du Sud, où le nombre de ruraux progressera jusqu'aux années 2030. » Selon les projections, seuls neuf pays (Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Cap vert, Gabon, Libye, Maroc, Namibie et Tunisie) devraient voir leur population rurale diminuer (selon un ratio entre les effectifs de 2050 et 2015 variant de 0,7 à 0,9), tandis qu'elle augmentera dans les autres, particulièrement dans deux pays, avec un doublement (ratio de 2,1) au Burundi et presque un triplement (2,9) au Niger (carte 9).

Outre le fait de la croissance démographique des populations rurales dans la plupart des pays, les migrations intra-rurales, au sein des pays et/ou entre pays, déjà historiquement d'ampleur pour certains d'entre eux, vont continuer de contribuer à recomposer la répartition spatiale de ces

Figure 4. Évolution par pays, des populations urbaine et rurale entre 2015 et 2050



(Source : Nations unies, 2018).

populations rurales. Combinées aux autres formes migratoires (rural-urbain, urbain-rural et circulaires), l'ensemble de ces dynamiques migratoires va participer « aux reconfigurations des espaces nationaux et régionaux, façonnant de nouvelles dynamiques territoriales » (Mercandalli, 2018 : 22), mais selon des modalités et des intensités impossibles à prévoir à l'horizon 2050.

Dans les décennies à venir, la plupart des pays vont ainsi devoir faire face au double défi d'une croissance combinée de leurs populations rurale et urbaine. Comme l'illustre la figure 4, ce double défi devrait surtout concerner les pays d'Afrique de l'Est et dans une moindre mesure ceux d'Afrique de l'Ouest, avec l'exception notable du Niger qui, compte tenu de sa très forte croissance démographique, verrait, entre 2015 et 2050, sa population urbaine multipliée par six et sa population rurale par presque trois.

*Changement climatique et migrations :
un impact certain mais très difficile à prédire*

En premier lieu, il convient de rappeler que les migrations dites environnementales ne constituent pas un phénomène nouveau, elles sont en fait intrinsèquement liées à l'histoire du peuplement. En second lieu, qu'il s'agisse du milieu rural ou du milieu urbain, mesurer l'effet spécifique du changement climatique sur les migrations s'avère un exercice souvent très difficile : « Plusieurs facteurs enchevêtrés et souvent auto-renforcés entrent en jeu. La combinaison d'événements climatiques et d'autres facteurs naturels, sociaux, politiques et économiques affectent les populations vivant dans des environnements déjà vulnérables et fragiles » (Bourgeois *et al.*, 2018 : 44).

Très présente aujourd'hui dans le débat international, la question de l'impact du changement climatique sur les migrations, notamment en Afrique, dans les décennies à venir est éminemment complexe. Les manifestations du changement climatique en Afrique sont déjà à l'œuvre et devraient s'accroître dans les décennies à venir, et sous des formes diverses à travers le continent. Alex et Gemene (2016 : 37) rapportent que « Selon le GIEC, les évolutions climatiques en Afrique se traduiront par un certain nombre de risques à l'horizon 2030-2040 » : augmentation de la pression sur les ressources hydriques ; baisse de la production des cultures ; variations dans l'extension géographique de certaines maladies à transmission vectorielle ou d'origine hydrique. Des « risques » présentant des « degrés de confiance » plus ou moins élevés et variables selon les régions, qui pourront être ou non atténués en fonction des réactions politiques. Ces mêmes auteurs (Alex et Gemene, 2016 : 19) soulignent que « Selon le ND-GAIN *Vulnerability Index*, l'Afrique reste la région la plus exposée, et plus particulièrement la bande saharo-sahélienne ».

Ces diverses manifestations du changement climatique vont assurément continuer d'impacter les dynamiques migratoires ; des migrations « climatiques » qui pourront prendre des formes différentes : forcées ou volontaires, en termes de déplacés ou de réfugiés, de durées variables, certaines de courte durée et d'autres définitives (Ionesco *et al.* 2016).

Compte tenu de ces divers éléments, prédire l'ampleur des mouvements de population dus au changement climatique, à l'horizon de 2050, constitue un exercice particulièrement délicat et risqué. S'interrogeant sur ce point et évoquant l'horizon plus proche de 2030, Alex et Gemene (2016, p.22) observent d'une manière globale que, « à l'heure actuelle, de telles projections n'existent pas. Les chiffres qui circulent dans la littérature (200 millions de déplacés d'ici 2050) ne s'appuient sur aucune méthodologie rigoureuse et restent ancrés dans une perspective déterministe, qui suppose que toutes les personnes vivant actuellement dans des zones à risques devront se déplacer dans le futur. La réalité est évidemment infiniment plus complexe, et le nombre de personnes qui seront déplacées dans le futur, en réalité, dépendra autant des décisions politiques que nous prendrons aujourd'hui que des impacts futurs du changement climatique. » Si les sondages de l'Institut Gallup sur les intentions migratoires des populations montrent que « de nombreuses personnes, principalement en Afrique dans la bande Sahélo-Soudanienne, envisagent de quitter leur pays en raison de problèmes liés à l'environnement (inondations, sécheresses, pollutions, canicules ou vagues de froid). » (Alex et Gemene, 2016, p.40), cela n'a pas de valeur prédictive. Une étude du *Joint Research Center* de l'Union européenne s'est attelée à estimer les effectifs de population soumis à des risques environnementaux (hausse des températures et sécheresse) et susceptibles de devoir migrer d'ici 2100 : ainsi, environ 8 % de la population africaine, soit 149 millions de personnes, seraient affectées par des longues périodes de chaleur plus élevée qu'aujourd'hui ; par ailleurs, 13 % de la population, soit 236 millions de personnes, seraient affectées par des longues périodes de sécheresse (Natale *et al.*, 2018, p.29). Mais rien ne permet de prédire la part de ces millions de personnes qui migrerait.

Conclusion

La dynamique démographique de l'Afrique se distingue de celle des autres régions du monde à la fois en termes de temporalité et d'intensité : enclenché dans quasiment tous les pays, le processus de transition démographique se produit à un rythme beaucoup plus lent qu'ailleurs et donc sur une durée bien plus longue, ainsi qu'à des niveaux de croissance démographique sans précédent. Si les projections de population sont toujours à interpréter avec une certaine prudence, le futur démographique

de l'Afrique est marqué d'une certitude : l'Afrique n'échappera pas à une multiplication par deux de sa population d'ici 2050 en raison de l'inertie démographique que nul ne peut empêcher.

Selon les politiques mises en œuvre ou non en faveur de la famille de petite taille, la progression de l'instruction (chez les femmes notamment) et le type de développement économique (la capacité à créer des emplois pour les futurs sortants du système éducatif et de formation) dans les prochaines années, la population africaine en 2100 pourrait être de trois à six fois plus nombreuse qu'aujourd'hui. Même en hausse sensible, l'émigration des Africains hors du continent n'empêchera pas l'Afrique d'abriter sans doute plus du tiers de l'humanité au *xxi^e* siècle.

Pour convaincre les gouvernements africains de faire de la limitation des naissances une de leurs priorités, certains³ leur font miroiter le « dividende démographique » (Canning *et al.*, 2016). En effet, quand la fécondité chute rapidement dans un pays, la part des jeunes diminue fortement sans que la part des personnes âgées n'augmente sensiblement au début. En conséquence, la part de la population d'âge actif augmente beaucoup, offrant une opportunité au pays de se développer économiquement (Bloom, 2003). Cette situation favorable ne dure qu'un moment. Quelques décennies après, les personnes d'âge actif très nombreuses ont vieilli et augmentent alors considérablement le poids de la population âgée. Si cette fenêtre d'opportunité est mise à profit, il peut en résulter un surcroît de croissance économique appelé « dividende démographique ». On estime qu'un certain nombre de pays asiatiques, dont la Corée du Sud et la Chine, ont bénéficié de ce dividende et qu'il a pu représenter jusqu'à 10 à 30 % de leur croissance économique (Bloom et Williamson, 1998). En revanche les pays d'Amérique latine n'en auraient pas bénéficié pour la plupart, faute d'emplois créés en quantité suffisante pour occuper le surcroît de personnes d'âge actif.

Mais si l'Asie et l'Amérique latine se sont engagées dans la famille de petite taille, ce n'est pas en espérant bénéficier d'un dividende démographique – on n'en parlait pas à l'époque. Les gouvernements ont développé des politiques de limitation des naissances pour réduire la croissance de la population jugée trop rapide pour un bon développement du pays. Dans le cas de l'Afrique, les conditions pour qu'un dividende démographique ait lieu ne sont pas réunies : la fécondité baisse à un rythme trop lent ; et à supposer qu'elle se mette à baisser rapidement, les perspectives de croissance des emplois sont modestes et ne permettront sans doute pas d'absorber la main-d'œuvre supplémentaire (Cleland et Machiyama, 2017). Au cas peu probable où il y aurait un dividende démographique, celui-ci

3. Sont particulièrement actifs à l'international des institutions telles que la Banque mondiale et le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa/Fnuap), contribuant notamment au développement d'une véritable ingénierie du dividende démographique, qui nourrit également toute la rhétorique autour de « l'émergence », inscrite dans l'agenda de plusieurs pays africains (Éthiopie, Côte d'Ivoire, Sénégal, etc.).

n'est qu'une perspective lointaine, dans quelques décennies et pour quelques pays seulement.

L'évolution future des migrations, même si elle présente une tendance lourde comme celle de l'urbanisation, s'avère particulièrement complexe à prévoir en raison de la multiplicité des facteurs intervenant et de la complexité de leurs interactions. Une certitude pour de nombreux pays d'Afrique intertropicale, notamment de l'Est: dans les décennies à venir, ils devront faire face au défi d'une double croissance concomitante, à la fois urbaine et rurale. Quant à l'évolution des migrations, les diverses manifestations du changement climatique vont assurément accroître la vulnérabilité de certaines zones et de nombreuses populations, mais sans qu'il soit possible à ce jour d'en prédire sérieusement l'impact migratoire.

Face au défi de la forte croissance démographique qui va se poursuivre inéluctablement pour quelques décennies encore, il est par ailleurs évident que les pays africains ne peuvent envisager un exode massif de leur population comme ce fut le cas pour l'Europe fin *xix*^e-début *xx*^e siècle à destination du Nouveau monde, mais dans un contexte économique et géopolitique sans comparaison avec la place qu'occupe l'Afrique aujourd'hui dans le monde. Les migrations hors du continent, et notamment vers l'Europe, vont assurément se poursuivre, probablement s'intensifier, et notamment dans la perspective d'un développement économique des pays africains; mais cela, selon une ampleur bien difficile à prévoir. Et plutôt que de s'en inquiéter, l'Europe démographiquement vieillissante devrait plutôt réfléchir à comment gérer au mieux ces futurs flux migratoires dans une perspective de développement partagé (pour ne pas dire de co-développement!).

Bien entendu, les phénomènes démographiques ne sont pas de nature exogène, ils sont eux-mêmes influencés par de nombreux facteurs et donc susceptibles d'être infléchis dans leurs tendances. Mais, quoiqu'il en soit, leur inertie (en termes de niveau de croissance et de structure par âge) fait que le futur démographique de l'Afrique à l'horizon de 2050 est très largement connu, inscrit dans les dynamiques démographiques d'aujourd'hui.

Pilon Marc, Pison G.

Quelles perspectives démographiques
pour l'Afrique d'ici 2050 ?

In Gabas J.J. (ed.), Lautier M. (ed.),
Vernières M. (ed.). Prospectives du
développement.

Paris (FRA) : Karthala ; Aubervilliers (FRA) :
GEMDEV, 2020, 99-119.

(Hommes et Sociétés). ISBN 978-2-8111-
2810-4